



[Fils rss](#)

[Météo](#)

[Nos dossiers](#)

[Boutique](#)

[Favoris](#)

sur les sites du Dauphiné sur le web avec Google dans nos articles dans nos photos

[Ain](#) [Haute-Provence](#) [Hautes-Alpes](#) [Ardèche](#) [Drôme](#) [Sud Isère](#) [Nord Isère](#) **Savoie** [Haute savoie](#) [Vaucluse](#)

[Actualités](#) [Photos](#) [Vidéos](#) [Sports](#) [Elections](#)

[Accueil](#) > [Départements](#) > [Savoie](#)

[Créer un compte](#) [Mot de passe oublié](#)

VALMEINIER (SAVOIE) Faut-il détruire un parking à 8 millions d'euros ?

par [La Rédaction du DL](#) | le 02/12/08 à 07h03

5 votes | 1673 vues | [4 commentaires](#)

ARTICLES

[Derniers+](#) [Notés+](#) [Vus+](#) [Commentés](#)

COMMENTAIRES

[Derniers+](#) [Notés](#)

PHOTOS

[Dernières+](#) [Notées+](#) [Vues+](#) [Commentées](#)

■ AUJOURD'HUI

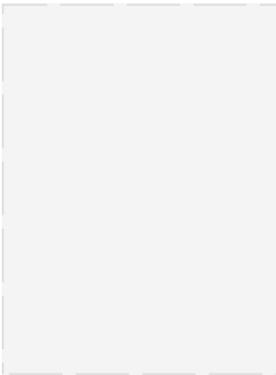


samedi 06 décembre

Savoie

[Télécharger](#)

[Voir les unes](#)



Photo



0 vote

Vue 354 fois

0 commentaire

Après le béton pourri, le parking fantôme ! Si le dossier de Valfréjus est passé comme une lettre à la poste hier au conseil général, la situation de la station mauriennaise voisine de Valmeinier a suscité plus d'interrogations. C'est le genre de chantier maudit qui ferait le bonheur du magazine "Combien ça coûte ? "

Valmeinier se retrouve donc avec un parking qui a déjà coûté 8,4 millions d'euros. Cher pour un cube de béton vide qui ne risque pas d'ouvrir de si tôt. L'ouvrage apparaissait pourtant comme indispensable pour la station, qui voyait enfin sortir de terre ce parc de 499 places. Mais un propriétaire a déposé un recours contre le permis de construire, et le tribunal administratif de Grenoble lui a donné raison, suivi par la cour administrative d'appel de Lyon : le parking ne figurait pas dans le plan d'aménagement d'origine de la "Zac des Islettes". Bon pour la casse. Les juges ont en effet conclu à l'annulation du permis et à l'obligation de démolir, en théorie le 15 octobre dernier au plus tard. La carcasse est toujours debout : le Syndicat mixte des Islettes, qui avait commandé l'ouvrage, a déposé un recours en cassation. Suspense jusqu'à sa décision, mais Michel Bouvard, président du syndicat, n'a pas semblé abandonner la partie hier en défendant ce projet né de problèmes de stationnement insolubles : « nous estimons que la décision actuelle n'est pas satisfaisante au niveau du droit. Et nous assumerons la totalité de nos responsabilités ».

Pour corser l'affaire, la nouvelle municipalité, issue des élections de mars dernier, entend bien marquer sa différence avec la précédente, qui avait lancé les travaux. « La nouvelle équipe veut la reconversion du site », a précisé hier Michel Bouvard. Il prend ce dossier d'autant plus à coeur que le conseil général n'a pas ménagé ses efforts pour sortir la commune du gouffre : « si le Département n'avait pas été là, il n'y aurait plus de station à Valmeinier ». Colette Bonfils, au nom de l'opposition ("Savoie pour tous") a tempéré hier ses motifs de satisfaction : « on se retrouve avec un parking terminé qu'il faudra peut-être démolir. Sans compter une créance de 5 millions envers le département ». En effet, les comptes entre la commune et le conseil général ne sont pas tout à fait soldés.

Sur place, on commence à se demander pourquoi le sort s'acharne sur la station née dans les années 80. Elle a connu de sérieuses difficultés dès le milieu des années 90, marqué par une crise de l'immobilier et des difficultés d'enneigement. Ce qui conduisit le Département à apporter une aide massive pour sauver la situation. Opération réussie dix ans plus tard, tandis que les finances communales retrouvaient leur équilibre.

Nouveau coup du sort il y a deux ans, quand Valmeinier se retrouvait parmi les sites touchés par le béton pourri. Près de 800 lits concernés, soit 9 % du parc immobilier.

[Voir toutes les photos SAVOIE](#)

[S'abonner](#)

VIDEOS

[Dernières+ Notées+ Vues+ Commentées](#)

[Voir toutes les vidéos SAVOIE](#)

PETITES ANNONCES

[Toutes nos petites annonces](#)

DERNIERES EDITIONS

[Voir toutes les éditions](#)



Chambéry pluie éparse 2-5°C

- » [Météo à Chambéry](#)
- » [SAVOIE : Météo](#)
- » [SAVOIE : Qualité de l'air](#)
- » [SAVOIE : Indice allergénique](#)

Tu as entre **18 et 24 ans**?
Reçois **gratuitement** pendant
1 an l'édition du mercredi.



■ SERVICES

- » [S'abonner au journal](#)
- » [Boutique en ligne](#)
- » [Billetterie](#)

Malgré la reconstruction, ce fut dur pour l'image de cette destination qui avait multiplié ses actions de promotion pour conquérir de nouvelles clientèles.

Le Département a confirmé hier son souhait de redonner à la station l'autonomie qu'elle souhaite, tout en restant partenaire dans les remontées mécaniques. « La nouvelle municipalité souhaite être maître chez elle », a indiqué hier Michel Bouvard. Reste à voir si elle en aura les moyens.

Jacques LELEU avec Frédéric THIERS

Paru dans l'édition 73A du 02/12/2008 (61288)

• Communes:

[VALMEINIER](#)

• A lire également :

le 02/12/08 :

[CONSEIL GÉNÉRAL Un budget 2009 sur fond de crise : "Pas d'augmentation des impôts"](#)

le 02/12/08 :

[CONSEIL GÉNÉRAL Valfréjus : pour 15 millions de plus](#)

Noter cet article 

[Copier sur votre site](#)

VOS REACTIONS COMMENTAIRES

Faudra pas que les gens viennent se plaindre plus tard qu'il n'y a pas de place pour se garer, ou alors que la station n'a pas la capacité d'accueillir beaucoup de touriste... et qu'elle tourne dans le vent pour les gens du coin...

 Répondre  Signaler un abus   -6 (10 votes)

 Par **Lafille 73**, le 02/12 à 08h11

daccord avec lafile 73

 Répondre  Signaler un abus   -4 (8 votes)

 Par **noel26**, le 02/12 à 09h00

L'ancienne municipalité et le syndicat des islettes ont-ils respectés la loi en vigueur ? passer outre les droits des propriétaires riverains ou autre c'est faire preuve soit de

» [Carnet - Avis de décès](#)

» [Sorties et loisirs](#)

» [Infos pratiques](#)

» [Prévisions Météo](#)

» [Qualité de l'air](#)

» [Indice allergéniques](#)

» [Info trafic](#)

■ PETITES ANNONCES

» [Annonces immobilières](#)

» [Annonces auto et moto](#)

» [Entreprises & Commerces](#)

» [Emploi](#)

» [Annonces légales](#)

» [Bonnes affaires](#)

» [Rencontres Meetic](#)

» [Rencontres Ulteem](#)

» [Carnet - Avis de décès](#)

■ Nos Internautes

» [Les Plus actifs](#)



» [Les Mieux Notés](#)



» [Les Plus bavards](#)



bêtise soit de surestimation de soi...de son soi-disant bon droit ou pouvoir?. Si le tribunal administratif a donné raison à un particulier contre une municipalité et un syndicat c'est que le dossier a été préparé par des gens imbus de leurs prérogatives sinon de leur pouvoir (voir incompetents, la preuve...)faisant fi des intérêts de particuliers (quels qu'ils soient).Bref, nous ne sommes jamais assez prudent!...

 [Répondre](#)  [Signaler un abus](#)   6 (6 votes)

 Par [coregone](#) , le 02/12 à 13h27

Tout à fait d'accord avec Coregone . Imposer des projets au détriment des lois et des droits des riverains est absurde . Mais que faire maintenant ?espérons pour les parties qu'un arrangement se trouve sinon quel gâchis !

 [Répondre](#)  [Signaler un abus](#)   0 (0 vote)

 Par [rené](#) , le 05/12 à 06h49

VOTRE MESSAGE

Les champs marqués d'une * sont obligatoires

Les commentaires postés entre 23H30 et 7H seront visibles dans la matinée.

Nom *

Email

Commentaire *



Texte de l'image * (anti-spam)

Saisissez dans ce champ les lettres en minuscules et chiffres de l'image bleue ci-dessus.



Actualités :

- A la une
- France / Monde
- Economie
- Politique
- Sports
- Communes
- Loisirs
- "Le Coin Resto"

Départements :

- Ain
- Alpes de Haute-Provence
- Hautes-Alpes
- Ardèche
- Drôme
- Isère Sud
- Isère Nord
- Savoie
- Haute-Savoie
- Vaucluse

Tous nos sites d'annonces :

- Auto et Moto
- Immobilier
- Entreprises & Commerces
- France PME
- Emploi
- Annonces légales
- Bonnes affaires
- Rencontres meetic
- Rencontres ulteam

Tous nos autres sites :

- Boutique en ligne
- Billetterie
- Infos loisirs
- Infos pratiques
- Carnet du jour
- Critérium du Dauphiné
- Challenge
- Ski Chrono
- Grenews
- Arvnews
- Avignews

Passez votre Petite Annonce !

[cliquez ici](#)

Achetez nos Produits dérivés !

[cliquez ici](#)

Abonnez-vous au Dauphiné !

[cliquez ici](#)

Nos archives :

- Toutes nos actualités archivées par thème
- Toutes nos actualités archivées par département

Conditions générales d'utilisation du site | Mentions légales | Informatique & Libertés | Contactez nous Copyright 2008 @ Le Dauphiné Libéré